



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Nancy

Commune de
Seichamps

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin à vingt heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de M. le Maire, adressée le 18/06/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville (entrée par l'Avenue des Héleux).

Présidence : Henri CHANUT, maire.

Etaient présents :

BERGE Dominique, BRZAKOVIC Borisav, CHANUT Henri, CHARPENTIER Florent, COLNOT Charles, COULOMBE Pascal, DECLERCQ Alain, DUBAS Patrick, FORTINI Roland, GARCIA Juan-Ramon, GLESS Danielle, GUILLIN Stéphane, KEINERKNECHT René, KRIER Catherine, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MARTIN Frédéric, OGER Rachel, PARET Evelyne, ROYER Clément, SCHNEIDER Pierre, TREIBER Pascale, VERON Armelle, VIVIER Macha

Mandat de procuration : MEON Brigitte à TREIBER Pascale, CHAKMA-HENRION Véronique à CHANUT Henri, DOERLER Marie à SCHNEIDER Pierre, ROZOT Jocelyne à KEINERKNECHT René

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur FORTINI Roland

Membres présents.....23
Absents ayant donné mandat de procuration.....4
Absents.....0
Votants.....27

Délibération DELIB 42 2024

Affectation des recettes de la Teenage Party 2024 – Rapporteur : Armelle VERON

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
23	4	27	0	0	0

Le CMJ a organisé une « Teenage Party » le samedi 25 mai 2024 au Centre Socioculturel de Seichamps.

La Ville a vendu des places au tarif unique de 2 euros et elle a encaissé la somme de **616 €**.

Il est demandé au Conseil Municipal d'accepter cette recette, qui sera imputée au budget de la manière suivante :

Recettes : - Article 7088 - Fonction 422-

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le versement de 200 € à l'UNICEF.

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 25 juin 2024
Henri CHANUT,
Maire.


Henri CHANUT

Henri CHANUT
2024.06.25 15:13:34 +0200
Ref:6765599-10140791-1-D
Signature numérique
le Maire